

des sujets de sa majesté dans cette province hors des domaines de sa majesté est beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait généralement, et menace de devenir une véritable calamité pour le Bas-Canada.

Sans doute que lorsqu'un pays est suffisamment peuplé, lorsque toute l'étendue de son territoire est défrichée, lorsque les ressources de l'agriculture, de l'industrie, des manufactures et du commerce ont toutes été épuisées pour nourrir une population surabondante, qui n'a plus de condition d'existence que la mendicité, sans doute qu'alors l'émigration qui transforme des familles à charge à la vieille société en familles fondatrices d'une société nouvelle, est un bienfait pour le pays qui se trouve ainsi affligé, et pour l'humanité en général.

Mais dans un pays nouveau qui n'a de défriché qu'une partie de son territoire où la population n'est nulle part assez dense pour y présenter le triste spectacle du pauvrisme ; dans un pays qui, au lieu d'avoir un excédant de population à repousser, appelle au contraire à son secours les bras et les capitaux de l'émigration étrangère, le double fait que l'émigration ne s'y fixe qu'en portions peu considérables, et que les natifs eux-mêmes se dirigent en grand nombre vers des pays étrangers, doit éveiller l'attention du législateur et le forcer à se demander si tout est bien dans l'ordre de choses qu'il a pour mission de diriger et de modifier : si c'est la nature elle-même qui n'offre pas à l'homme de son pays des avantages suffisants pour l'y retenir, ou si ce n'est pas plutôt la société qui a négligé d'exploiter le champ que la nature lui offrait.

Tout en attribuant au climat, aux ravages de la mouche à blé, au mouvement naturel des populations du nord vers le sud, et de l'est à l'ouest, et à des causes plus ou moins accidentelles et incontrôlables, leur part probable d'influence, votre comité a trouvé des sujets de réflexions très graves pour la législature et le gouvernement exécutif dans d'autres causes de cette émigration qui tombent plus particulièrement dans la sphère d'action de l'un ou de l'autre de ces pouvoirs.

Il serait, sans contredit, absurde de vouloir empêcher